

E MOT DU MAIRE

«Bonne année et bonne santé», c'est souvent par petite phrase cette début d'année ľon que souhaite du bonheur à ses proches, l'espoir que «les choses»

aillent bien, en tout cas du mieux possible. Loin de se voiler la face sur les difficultés que notre pays traverse, je ne veux pourtant pas céder au pessimisme ambiant ni sombrer dans la morosité, parfois sciemment cultivés. Nous avons aussi des raisons d'espérer d'être optimistes collectivement. Des entreprises investissent, de jeunes étudiants ont de belles réussites. Il faut soutenir, encourager notre jeunesse plutôt que de lui rabâcher que ... tout est fichu!

Ne pouvons-nous pas être fiers de ce récent Prix Nobel attribué à un Français ? De ces sportifs plein de talents et de volonté qui atteignent les sommets ?

Alors oui, je vous souhaite une bonne année et une bonne santé pour vous, vos proches ; la réussite pour vos entreprises, vos associations, vos activités professionnelles et personnelles, ou vos recherches.

2015 verra à Corcieux avancer ou entreprendre des projets importants : le pôle médical, des rénovations de voirie, la poursuite des équipements des écoles...

Le 22 mai 1955, jour «officiel de la fin de la reconstruction» a été pour Corcieux une sorte de renaissance. Nous voulons cette année en célébrer le 60e anniversaire en organisant une manifestation d'envergure avec tous ceux qui veulent s'y associer et les Communes bienfaitrices de l'époque.

> Bonne lecture et bonne année Le Maire Christian CAËL

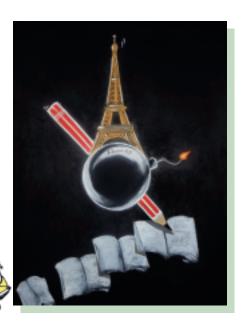






Cérémonies des voeux du Maire





BREVES DE CONSEIL

Voici quelques mesures prises par le Conseil municipal depuis les dernières brèves :

- Protection des captages d'eau potable de la Commune : rachat de parcelles dans le périmètre de protection immédiate (PPI) avant leur clôture.
 - Tarifs de location de salles réajustés ;
 - Tarification de l'accueil périscolaire à la minute : fini le décompte par demi-heure et

l'attente du matin quand on venait déposer son bambin! On en reparle dans la page "Affaires scolaires".

- Des subventions ont été demandées, aussi bien pour le financement des travaux de protection des PPI, que pour le programme de travaux de voirie.
- Les membres de la nouvelle commission fleurissement ont été intégrés au jury du concours.







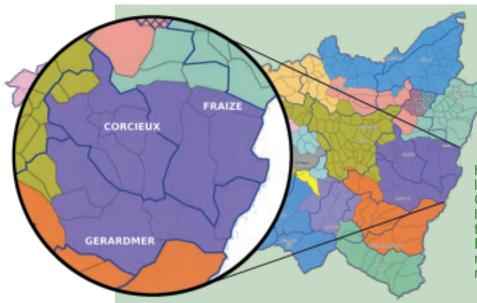
LA MUNICIPALITE VOUS ACCOMPAGNE

REMISE DES PRIX MAISONS FLEURIES



La remise des prix des maisons fleuries a été l'occasion de se rencontrer autour d'un verre de l'amitié.

Nous remercions une fois encore les participants et nous espérons que l'année 2015 sera réussie!



Elections départementales Nouvelle carte cantonale

Les 22 et 29 mars 2015, vous serez amenés à voter pour vos Conseillers départementaux. Il y a environ deux fois moins de cantons, et 34 Conseillers à élire. Par ailleurs, vous voterez pour un binôme composé d'un homme et d'une femme. Le nom de la collectivité change puisque le Conseil général des Vosges s'appellera désormais Conseil départemental des Vosges.

Enfin, le canton de Corcieux disparaît. Il est inclu dans celui de Gérardmer, avec le canton de Fraize.

11 novembre 1918 Armistice de la Première Guerre mondiale



Fête de la Sainte-Barbe





Hommage aux victimes des attentats du 7 janvier à Charlie Hebdo



ACTION SO

REPAS DES ANCIENS



LES CHANTIERS DU NEUNE

L'insertion par le travail

L'association Les Chantiers du Neuné aide à l'insertion par le travail. Elle intervient dans les domaines de la maçonnerie, le bûcheronnage, les espaces verts ainsi que la restauration du petit patrimoine bâti.

L'association se donne pour objectifs "ACCUEILLIR, FORMER, AGIR".

Sa particularité est d'être une structure d'insertion en zone rurale.

Pour les contacter :

LES CHANTIERS DU NEUNÉ 70, rue de la Gare - 88430 CORCIEUX

Tél: 03 29 51 24 57 - Fax: 03 29 51 89 75 Courriel: les-chantiers-du-neune842@orange.fr



L'ARES est une association locale, conventionnée association intermédiaire par l'Etat : son objectif est l'embauche des personnes sans emploi, favorisant l'égalité, la diversité et la solidarité sur son territoire. Depuis plus

de 30 ans, l'ARES est au service des particuliers, des professionnels, des collectivités locales, des administrations, des associations ayant un besoin

Des tâches ménagères à l'entretien extérieur, de la réalisation de petits tra-

vaux aux compétences diverses au surcroit d'activité, de l'emploi saisonnier ou ponctuel au nettoyage de locaux ou de bureaux... l'ARES ré-

pond présent. Vous n'êtes pas l'employeur : ARES s'occupe de toutes les démarches administratives.

Renseignez-vous auprès de nos services au 03.29.23.02.54 ou à l'adresse suivante : ares-remiremont@orange.fr.

Pour les particuliers, certains services peuvent ouvrir droit au crédit ou réduction d'impôts de 50% conformément à l'article 199 sexdecies du CGI. Contact: Siège Social - 88211 REMIREMONT Cedex - 03.29.23.02.54 Antennes: GERARDMER: 03.29.60.80.01 - SAINT DIE: 03.29.55.15.88







L'association locale ADMR de Corcieux propose des services d'aide aux personnes qui éprouvent des difficultés à réaliser seules les tâches et les actes de la vie quotidienne.

La mission de l'ADMR consiste à apporter une aide matérielle et un soutien moral aux personnes, tout en favorisant leur autonomie. L'offre de service ADMR s'adresse à tous les publics, de la petite enfance aux personnes âgées, des malades aux personnes handicapées, des familles aux personnes seules, des personnes isolées en zone rurale.



Leurs coordonnées :

ADMR CORCIEUX Maison des services ADMR 15 Rue Henry - 88430 Corcieux



Tél: 03.29.52.89.67

info.corcieux.fede88@admr.org

L'association ADMR est gérée par une équipe de bénévoles proches de la population et emploie des professionnelles qualifiées pour favoriser le maintien à domicile. En 2014, l'association locale ADMR de Corcieux est intervenue auprès de 250 personnes pour 21 000 heures d'intervention à domicile et a employé 26 professionnelles correspondant à 14 équivalents temps pleins. L'ADMR est une association de l'économie sociale et solidaire. Les responsables locaux, tous bénévoles, donnent de leur temps pour assurer la gestion du personnel et répondre ainsi aux demandes des bénéficiaires, toujours plus nombreux.

Au sein de l'association ADMR, bénévoles et professionnels s'impliquent au quotidien pour favoriser le lien social et l'entraide auprès de tous en réalisant des prestations de qualité et en favorisant la relation humaine.

Tous les services qui vous simplifient la vie...

Famille

- Conseil conjugal et familial
- Médiation conjugale et familiale
- Travail à domicile



Personnes âgées ou handicapées

- Aide et accompagnement à domicile
- Téléassistance / Portage de repas Hébergements des personnes agées dépendantes
- Service mandataire (aide à l'embauche)

Plus de 5000 personnes aidées 650 intervenants professionnels



Entretien du logement

- Ménage & repassage
- Bricolage & petits travaux

Vous rendre service à votre domicile, vous accompagner et vous aider à chaque étape de la vie...

C'est notre mission depuis plus de 50 ans.

Contactez-nous: nous vous proposerons la solution adaptée à vos besoins.

L'association adavie est née en 2010 de l'union de l'ADAPAH (Association d'Aide aux Personnes Agées et Handicapées) et de l'AMF (Association d'Aide aux mères et aux Familles).



Tél: 03 29 35 23 06 · antenne-chauffour79.adavie@orange.fr

15 rue du Chauffour 88000 EPINAL







AFFAIRES SCOLAIRES



TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRE

BILAN DE LA FREQUENTATION

Avec un trimestre déjà écoulé et le deuxième bien entamé, le rythme est désormais pris dans les écoles, y compris pour les nouveaux horaires de classe et les TAP (Temps d'activités périscolaires). Ces

d'aborder au 1er trimestre le thème de l'environnement, avec la création d'un jardin pédagogique et la plantation d'arbustes. Certains ont pu aussi s'initier à l'astronomie ou à la magie, faire du bricolage autour de l'air et du vent, en plus de tous les ateliers proposés toute l'année. Pour la première période

de 2015, le thème était la citoyenneté qui tombait à point après les événements de début janvier. A cette occasion, une exposition a été présentée dans le hall de l'école ainsi qu'au cours de la cérémonie des voeux à la salle des fêtes.

ACCUEI



ET PERISCOLAIRES

UNE GARDERIE A LA CARTE!

PLUS UNE MINUTE A PERDRE!

Depuis la rentrée de janvier, les parents et les enfants qui utilisent la garderie périscolaire se sont vu remettre carte qui remplace les tickets de garderie et permet désor-



mais un décompte à la minute du temps de garde par les agents de la Commune. Mais ce n'est pas tout! Activée avec la douchette infrarouge de la salle de garderie, la carte permet aussi aux parents de gagner du temps en venant déposer leurs enfants.

Deux cartes sont attribuées par enfant. Vous pouvez venir les retirer à l'accueil de la Mairie.

Avec ce système, quelques économies de papier et d'argent vont pouvoir être faites.

Prochaine étape ? La même carte pour l'accueil périscolaire et pour la restauration scolaire!

PLUMIER D'OR : Félicitations Clotilde !



Nous tenons à mettre à l'honneur une jeune Forfelaise, Clotilde Jeancolas, élève au collège de Corcieux, pour l'obtention du diplôme du plumier d'or qui récompense des élèves de quatrième pour leur maîtrise de langue française dans le cadre d'un concours organisé par l'Académie Française. Son diplôme lui a été remis à Paris en mai.

Nos félicitations et tous nos souhaits de réussite dans la poursuite de ses études.

DES JEUNES A LA RENCONTRE DES ANCIENS



fréquentent l'accueil de loisirs sont venus apporter de l'animation et échanger avec leurs aînés autour de la galette et d'un film sur les Vosges.

ACCUEIL DE LOISIRS

Durant chaque période de vacances scolaires, la municipalité organise un accueil de loisirs à destination des enfants de 3 à 11

L'Accueil de Loisirs fonctionne de 8h30 à

17h30 avec repas et goûter.
Une garderie fonctionne avant l'accueil de Loisirs, à partir de 7h00 et après jusqu'à 18h30, sur inscription.

La commune propose également un Accueil Ados (11 à 15 ans) aux vacances d'hiver, de

printemps et d'été.
Pour inscrire votre enfant à l'accueil de Loisirs, il suffit de compléter un dossier d'inscription et de régler la totalité de la

session à l'inscription. Le nombre de places étant limité, il est nécessaire de nous faire parvenir au plus vite vos inscriptions à la mairie.

Dates et thèmes des prochaines vacances :

3-11 ans:

- Du lundi 09 au vendredi 13 février : « Le Recyclage »
- Dú lundi 13 au vendredi 17 avril : « Les Explorateurs »
- Du lundi 06 au vendredi 24 juillet : « 1 jour, 1 pays »

- 11-15 ans :
 Du lundi 16 au vendredi 20 février
- Du lundi 20 au vendredi 24 avril
- Du lundi 06 au vendredi 24 juillet





IMATIONS

CULTURE ET MANIFESTATIONS

TELETHON 2014 *Un résultat plus favorable que prévu!*

Grâce à la participation de nombreuses associations locales, le Téléthon est tous les ans à Corcieux un immense succès. Cette année encore, ces fidèles bénévoles ont répondu présents pour proposer une palette d'actions variées qui ont permis de recueillir des dons d'un montant légèrement supérieur à l'année dernière, alors que l'on pouvait craindre un certain essoufflement.

Les organisateurs, autour du responsable Téléthon Jean-Luc DUBOIS, par ailleurs adjoint au maire, peuvent être fiers d'annoncer une collecte d'un montant de 3396€, qui a été entièrement versée à l'association AFM-Téléthon. L'année dernière, 3128€ avaient été récoltés.





CONCERTMichel LOISELLE

Michel LOISELLE est un auteur, compositeur et interprète québecquois. Le 8 novembre dernier, il est venu nous rendre visite et a donné deux concerts, dont l'un d'entre eux était consacré à l'histoire de la Première Guerre mon-

diale. Il a su témoigner auprès du public, du travail de mémoire sur cet évènement tragique qui a lié nos deux pays.

Merci l'artiste, et merci au Canada!

DES NICHOIRS POUR LA CHOUETTE EFFRAIE

Le 21 novembre, une conférence organisée à la salle de cinéma par le Pays de la Déodatie, a permis à Frédéric Blanc, ornithologue, assisté de Jean-Marie Balland, ornithologue amateur forfelet, de faire découvrir au public les différentes chouettes et hiboux de nos contrées et notamment l'effraie des clochers. Les enfants du centre aéré ont construit durant l'été deux nichoirs (avec du bois donné par la scierie Oriel) qui ont été exposés à l'occasion. L'un d'entre eux pourrait être installé dans le clocher de l'église quand les travaux de sécurité auront été réalisés. L'autre a été offert à la Commune de Vienville.



TABLEAUX OFFERTS

La Mairie de Corcieux est honorée de s'être vu offrir deux tableaux réalisés par Marie-Pierre LESIEUR (à gauche) et Eliane LECAT de l'association Corcieux Arts Platiques. L'un représente la forêt, tandis que l'autre figure le tragique souvenir de Corcieux en flamme.





EXPOSITION 1914

Pendant plusieurs semaines, une exposition organisée par Claude SAEZ, regroupant des cartes postales et photos de Corcieux en 1914 et avant la Grande Guerre, a été mise à la disposition du public, d'abord à la salle des fêtes, puis dans le hall de la Mairie.



VOIRIE ET TRAVAUX

POLE MEDICAL



C'EST PARTI!

La construction du Pôle médical est lancée. Grâce à l'EPFL, les travaux de réalisation du clôt / couvert sont démarrés et la démolition du coeur du bâtiment a déjà été faite pour permettre la construction de l'atrium qui sera un élément majeur de l'esthétique du futur bâtiment.

Nous ferons régulièrement le point sur l'avancement des travaux.







TRAVAUX DE RENOVATION DES VESTIAIRES DU STADE



Les travaux de rénovation et d'extension des vestiaires du stade avancent à grands pas. Si tout se passe pour le mieux, ils devraient être terminés pour le début du printemps, et offrir aux usagers un nouveau confort de jeu.

L'équipement ne sera pas réservé à la pratique du football même si les adeptes du ballon seront vraisemblablement les principaux utilisateurs.

Nous espérons qu'ils seront conquis par ce nouveaux bâtiment!







PROGRAMME VOIRIE

La consultation pour les travaux du programme de voirie a été lancée. Elle concerne la Rue James Wiese ainsi que le Lotissement de la Croix Florence.

OBLIGATION DE DENEIGER

Un arrêté municipal préscrit l'obligation de déneiger devant son habitation.

Cette obligation est faite au propriétaire ou bien au locataire principal d'un immeuble.

Une bande d'environ un mètre de large doit permettre le passage des piétons. La neige ne doit pas boucher les évacuations d'eau.

Par ailleurs, du sel ou du sable doivent être épandus sur le sol en cas de sol glissant.

Les manquements à cette obligation peuvent entraîner des sanctions.



BONS LOISIRS CAF

Les bons loisirs permettent un large accès des enfants aux activités culturelles, sportives, artistiques ainsi qu'aux accueils de loisirs tout au long de l'année. La valeur unitaire d'un bon loisir est de 8 euros. Le montant total des bons attribué aux familles est en fonction du quotient familiale (Qf) et de la composition de la famille.

Sur la commune de Corcieux, moins de 35% des bons loisirs sont utilisés pourtant de nombreuses structures les acceptent.

Les bons loisirs permettent l'accès des enfants :

- aux Accueils de Loisirs pendant les vacances scolaires, organisés par la Commune.
 - à l'Accueil Périscolaire (garderie et cantine)
 - à l'Accueil de Loisirs organisé par l'association CLE les mercredis après-midi.
 - à la pratique d'activités à caractère sportif, culturel ou artistique (basket, judo, cinéma de Corcieux, sorties organisées par CLE...)

PANNEAUX D'AFFICHAGES

Le panneau consacré à l'affichage officiel, à gauche de l'entrée de la mairie, a été changé et modernisé.

D'autre part, un nouveau panneau a été installé sur la tour, à droite de la salle multiactivités, pour l'affichage non officiel. Ce panneau est aussi à la disposition des associations et organismes qui pourront ainsi informer la population des manifestations qu'ils organisent.



Si vous souhaitez y afficher une information, merci de faire parvenir votre document au secrétariat ou par courriel :

corcieux-mairie@wanadoo.fr

REPRISE DE CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON

Une procédure de reprise de concession en état d'abandon a démarré en mai 2012. Cette procédure qui dure 3 ans va donc s'achever cette année.

Rappel de la règlementation : Après l'expiration du délai de 3 ans, si aucun acte d'entretien n'est intervenu et n'a été constaté de façon contradictoire pour faire perdre l'état d'abandon, le Maire dresse un second procès-verbal (dans les mêmes conditions que le premier fait en mai 2012).

Un mois après l'intervention du second procès-verbal, le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur la reprise des concessions. Il prend également un arrêté pour la reprise de ces concessions. Trente jours après la publication de ce dernier, la reprise matérielle des concessions peut être effectuée.

Les concessions concernées sont affichées sur le panneau d'informations du cimetière et sont consultables en mairie aux heures d'ouverture. Si vous disposez d'informations sur ces dernières, merci de bien vouloir vous rendre en mairie.

PRATIQUES

ORDURES MENAGERES

Les camions sont compartimentés

Il arrive parfois que des concitoyens nous interpellent sur les ordures ménagères, pensant que le tri n'est pas effectué par les agents des camions de ramassage, et que tout est mélangé dans la même benne.



Forcément, cela peut en décourager plus d'un de faire le tri!

Nous rappelons toutefois que les camions utilisés par la Communauté de Communes du Val du Neuné, en charge de la collecte des ordures

ménagères, sont compartimentés. Cela signifie que les agents collectent dans le même camion, d'un côté les déchets recyclabes, de l'autre ce qui ne l'est pas.



Si toutefois vous constatiez quelque chose d'anormal, vous pouvez bien évidemment le signaler aux services de la Communauté de Communes dont les coordonnées sont les suivantes :

Tél: 03.29.50.73.10

Courriel:

codecom-valdeneune@wanadoo.fr



Avoir un animal de compagnie c'est bien, respecter la propreté c'est mieux!

Trop de déjections canines jonchent nos trottoirs et donnent une image négative de notre village, aussi bien à ses habitants qu'aux touristes de passage.

Merci de ramasser les déjections de vos compagnons pour le bonheur de

HORAIRES DE BUS LIVO

Besoin de prendre le bus ?

Les Lignes Interurbaines des Vosges (LIVO) vous transportent de Saint-Diédes-Vosges à Gérardmer en passant par Corcieux!

Le détail des horaires et les fiches sont disponibles en Mairie ou sur le site internet à l'adresse ci-dessous : www.livovosges.fr

Vous pouvez aussi scanner le flashcode suivant avec votre smartphone:





CALENDRIER DES EVENEMENTS

Février:

Samedi 14 : Cinéma à 20h30 « La famille Bélier » Samedi 14 : Repas dansant des Amis des Agriculteurs, à la salle des fêtes

Dimanche 15 : Projection du film de Jacques CUNY - De lumière et de brume - Salle de Cinéma à 15h Samedi 21 : Loto des Jeunes Agriculteurs, à la salle des fêtes

Mars:

Dimanche 08 : Assemblée Générale des Gais

Godillots, à la salle des fêtes

Mercredi 11 : Assemblée Générale de l'association

CLE à 20h

Samedi 14 : Loto du judo, à la salle des fêtes

Samedi 14 : Théâtre par les Compagnons du Neuné, à

20h à la salle de cinéma

Dimanche 15 : Théâtre par les Compagnons du Neuné,

à 15h à la salle de cinéma

Vendredi 20 : Théâtre par les Compagnons du Neuné,

à 20h à la salle de cinéma

Samedi 21 : Théâtre par les Compagnons du Neuné, à

20h à la salle de cinéma

Dimanche 22 : Elections Départementales, à la salle

des fêtes de 8h à 18h

Mars:

Samedi 28 : Théâtre par les Compagnons du Neuné, à 20h à la salle de cinéma

Dimanche 29 : Théâtre par les Compagnons du Neuné, à 15h à la salle de cinéma

Dimanche 29 : Elections Départementales, à la salle

des fêtes de 8h à 18h

Avril:

Jeudi 09 : Conférence alimentation et santé (CLIC) -

Salle de cinéma à 14h30

Samedi 11 : Bal de la Classe, à la salle des fêtes

Samedi 18: Cinéma, à 20h30

Mai :

Vendredi 01 : Loto de l'association CLE, à 13h30 à la salle des fêtes

Samedi 02 : Repas dansant de l'Association CLE à

20h00 à la salle des fêtes Samedi 09 : Cinéma à 20h30

Dimanche 17 : Marché aux puces de l'association

USFEN

Jeudi 21 : Conférence de Jean-Yves HENRY sur la re-

construction de Corcieux

Vendredi 22 et Samedi 23 : Commémorations de la re-

construction de Corcieux (1955) Samedi 30 : Cinéma à 20h30

20

100 KM MARCHE HOMME & CRITERIUM (50 KM) FEMME ATTRIBUES A CORCIEUX!

La fédération française de marche a attribué à la Commune de Corcieux l'organisation du championnat de France de marche : 100 km homme et 50 km femme (critérium). Les épreuves auront lieu le 25 octobre 2015.



APPEL A LA MEMOIRE DES FORFELETS

La municipalité va organiser une manifestation exceptionnelle le 22 mai 2015 pour le 60e anniversaire de la fin de la reconstruction de la Commune de Corcieux, célébré le 22 mai 1955.

Nous appelons à la générosité de toutes les personnes qui disposent d'archives, de photos ou de vidéos de l'époque, et qui pourraient les mettre à notre disposition pour en faire des copies.

Si vous détenez de tels documents et que vous souhaitez les partager, merci de prendre contact avec la Mairie, dont les coordonnées sont ci-dessous.

Avec tous nos remerciements d'avance!



MAIRIE DE CORCIEUX : Tél : 03 29 50 67 21 / Fax : 03 29 50 72 05 Courriel : corcieux-mairie@wanadoo.fr / Site Internet : www.corcieux.fr